

## Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 2 février 2022

Ont répondu présents:

Françoise Bertrand, Dominique Bordry, Marie-Claude et Philippe Chopin, Patrick David, Monique Eyraud, Michelle Faure, Gilbert Frey, Bernard Gicquel, Christine Greselin, Etienne Houis, Mady Hours, Jean-Emile Joubert, Yvette Leydet, Nicole Vernadat.

Début de la séance 10 h 00

Madame la Présidente remercie sincèrement de la participation de chacun pour la Fête organisée par le Club ce vendredi 28 janvier 2022. L'article paru dans le Dauphiné Libéré reflète bien l'ambiance que nous avons tous appréciée.

**Ordre du jour :**

### Un point sur les licences :

- Aujourd'hui nous avons 82 licenciés à notre Club et 2 adhérents licenciés d'un autre Club : nous sommes donc 84 adhérents à la Rando Caturige.

- André Roulet souhaite continuer à adhérer à notre club sans prendre de licence mais il veut s'abonner à Rando Magazine. Michelle voit si elle peut l'abonner. Par contre, il peut continuer à baliser comme Emile Debergues sans être licencié au Club. Ils sont assurés par la Fédération.

- Cette année, les licences sont envoyées directement sur les adresses mail de chaque adhérent à notre Club par la Fédération Nationale. Il semble que certains rencontrent quelques difficultés pour éditer leur licence. Nous avons donc décidé que Michelle imprimera les licences et qu'elles seront distribuées par Dominique et Jean-Emile pendant les randonnées.

### Un point sur les formations PSC1 :

Les deux stages se sont très bien passés. Nous avons tous appréciés l'intervenante. A la suite de cette formation, il nous a semblé important :

- que les animateurs qui organisent des randonnées prennent la radio du Club. Ils seront formés pour son utilisation.
- que les animateurs doivent systématiquement prendre les Talkies pour toutes randonnées. Si certains ne fonctionnent pas bien, Michel Paris propose d'essayer de les réparer. Un grand merci à lui.
- que les animateurs doivent avoir une trousse de secours
- ET que chaque randonneur doit avoir une trousse de secours, sa trousse de pharmacie personnelle avec le Mémo Santé dûment rempli dans la poche haute de son sac à dos. A ce propos Dominique va envoyer un courriel à tous les adhérents.

L'intervenante a proposé d'ici un an de participer à une randonnée pour nous faire un petit rappel de la

---



sécurité sur le terrain. Nous sommes preneurs ! c'est une super idée...

✚ A propos des demandes de subvention :

Elles ont été faites auprès :

- de la mairie sur la base de 1 500 € pour le fonctionnement et 1 500 € pour l'entretien des 12 sentiers communaux pour l'année 2022. Suivant comment cela va se passer pour l'entretien des sentiers avec la communauté des communes, notre club modifiera sa demande de subvention pour 2023.
- du Département sur les conseils de Mme Rossi et de Mr Bonnafoux sur la base de 800 €. Pour information, nous avons rencontré des difficultés pour déposer le dossier auprès du service des Sports qui n'est pas très coopératif avec les bénévoles.

✚ A propos des sentiers :

Suite à une réunion, la Communauté des Communes entretient les PR du territoire mais nous ferons toujours les 12 sentiers de notre commune. Par contre, ils vont tous être renommés et nous ne devons plus intervenir sur les poteaux et les lames. Les fiches établies il y a quelques années ne seront plus utilisées... tout va être informatisé....

Lors de cette réunion, nos anciens présidents étaient présents et la convention pour l'entretien des sentiers entre notre club et la municipalité a été donnée au responsable pour qu'il en tienne compte dans ses décisions.

✚ Des dates à retenir :

- Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 le matin : réunion Natura 2000
- 22/24 juillet 2022 : c'est la St Victor. Mickael Pommier demande si nous voulons participer comme l'an dernier. Nous en parlerons au prochain Comité de Pilotage.

✚ Projet :

Notre présidente, ancienne enseignante, aimerait initier des élèves du primaire au balisage et à la clé, peut-être la création d'un sentier !!! Contacts sont pris avec la conseillère municipale chargée des écoles et le directeur de l'école Primaire. Elle a tout notre soutien !

✚ Les formations :

- 2 baliseurs
- 2 animateurs

Tous nos souhaits de réussite à eux !

✚ Séjours :

Un séjour au Mont Aiguille est proposé par Jean Emile et Dominique. 31 personnes sont pré-inscrites. Afin de pouvoir le mettre sur le site, il semble possible de remplir les fiches comme pour les randonnées à la journée et de les déposer dans « séjour » puisqu'il existe l'onglet. A voir avec Jean et François.



✚ La participation financière pour le co-voiturage :

Nous rappelons que le montant est défini par voiture à 0,30 € par le nombre de km. La somme par voiture doit ensuite être divisée par le nombre de passagers véhiculés. Ainsi le remboursement du co-voiturage est équitable pour chaque conducteur.

✚ Un point sur la Trésorerie :

Malgré les nombreuses dépenses pour les stages de formation, notre trésorerie est positive (7 300 €). Les stages PSC1 nous ont été facturés moins chers que prévus. Le CDRP 05 responsable du balisage fournit à chaque baliseur son matériel mais nous venons de le découvrir. Nous n'aurons plus ces dépenses à faire au sein de notre club.

✚ A propos du balisage :

Les baliseurs de notre club rencontrent quelques difficultés avec la peinture jaune. Nous leur conseillons de voir avec Régine ROBIN pour trouver la bonne peinture tant pour son efficacité que pour l'environnement....

✚ A propos de la Fête de la Randonnée Caturige :

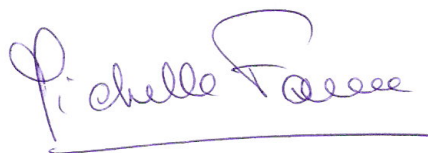
Si la situation sanitaire est bonne nous pourrions l'organiser le dimanche 6 août 2022. Nous fournirons le petit déjeuner avant le départ en randonnée à tous les participants. Il faut trouver le point de départ et peut-être d'un objet souvenir avec notre logo.... A réfléchir

Fin de la séance 12 h ...

Fait à Charges  
Le 3 février 2022



Dominique BORDRY  
Présidente du Club de Randonnée  
Caturige



Patrick David – Michelle Faure  
Secrétaires

